



La Direction générale des Finances publiques



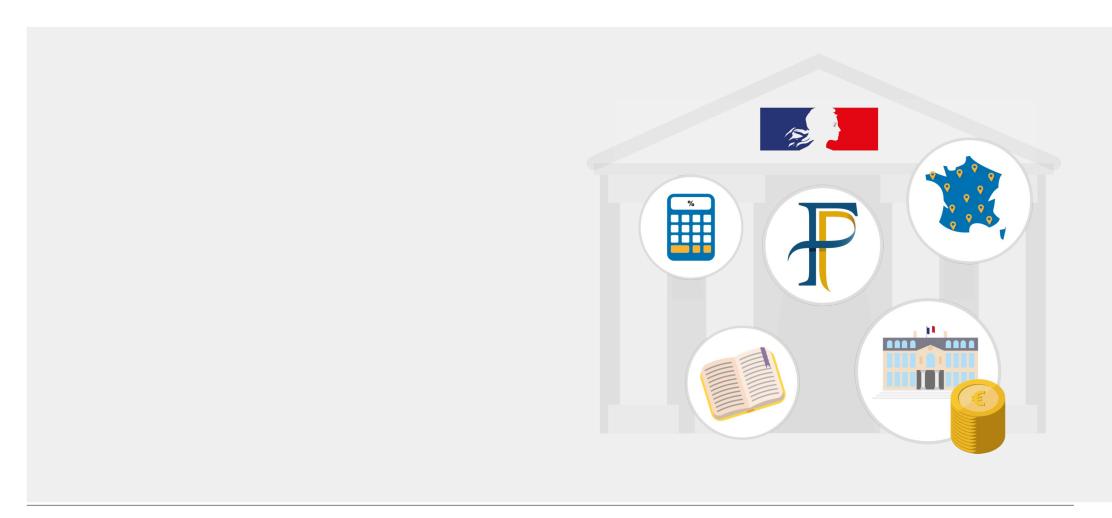


Sommaire

- 1. Découvrir la DGFiP
- 2. Rejoindre la DGFiP



1. Découvrir la DGFiP





La DGFiP, c'est...

Une administration régalienne

- Chargée de missions fiscales et de gestion publique
- Au cœur de l'action publique
- Calcule, recouvre et contrôle les impôts
- Garante de la tenue de la comptabilité de l'État, du paiement des dépenses publiques et du recouvrement des recettes publiques (État, collectivités locales)

Une administration à réseau

- Une administration centrale pour le pilotage des grands projets
- Des directions locales dans tous les départements et régions
- Une animation du réseau en interrégion
- Des services répartis sur l'ensemble du territoire, en métropole et dans les DOM-COM



Nos missions : la fiscalité

En matière fiscale

- Définition de la politique fiscale et élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires
- Tenue du plan cadastral et du registre des propriétés intellectuelles
- Détermination de l'assiette et recouvrement des impôts, droits, cotisations et taxes
- Contrôle fiscal et la lutte contre la fraude
- Traitement des réclamations et requêtes juridictionnelles
- Garante de la sécurité juridique (rescrits et demandes d'agréments fiscaux)
- Acteur essentiel dans l'octroi de plans de règlement des dettes fiscales et sociales
- Représentation de la France dans les négociations internationales



Nos missions : la fiscalité

Quelques grands projets

- Le prélèvement à la source : réforme profonde du mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu
- France Recouvrement : unification du recouvrement fiscal et social autour des services de la DGFiP
- La déclaration automatique : dès 2020, la validation de la déclaration de revenus n'est plus nécessaire pour 12 millions de foyers fiscaux

Chiffres essentiels

- 12 milliards d'euros de recettes encaissées par le contrôle fiscal (2019)
- Près de 34 millions de foyers fiscaux ont déclaré en ligne en 2020, soit une augmentation de 9 %
- Le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu s'élève à 99,14 % en 2019, grâce au prélèvement à la source



Nos missions : la gestion publique

En matière de gestion publique

- Réglementation comptable, production, certification et valorisation des comptes de l'État
- Gestion financière et comptable des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et nationaux et des établissements publics de santé
- Analyse financière des comptes locaux, conseil et expertise des projets publics locaux
- Recouvrement des recettes locales, contrôle et paiement des dépenses publiques
- Gestion des fonds déposés auprès de l'État, activité de préposé de la Caisse des dépôts et consignations
- Soutien aux entreprises, notamment en difficulté
- Paiement des agents rémunérés sur le budget de l'État
- Gestion du régime des retraites de l'État
- Mise en œuvre de la politique immobilière de l'État



Nos missions : la gestion publique

Quelques grands projets

- Une nouvelle offre de services aux collectivités: conseiller aux décideurs locaux et services de gestion comptable
- PayFiP: déploiement d'une offre de paiement en ligne pour toutes les collectivités
- Rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État dans le cadre de « France Relance » pour un montant de 4 milliards d'euros

Chiffres essentiels

- Un indice de qualité des comptes locaux établi à 17,2/20
- Certification des comptes de l'État par la Cour des comptes pour la 14° année consécutive
- Les cessions immobilières de l'État ont rapporté 613 millions d'euros en 2019



Nos missions: les missions transverses

En matière RH, informatique, logistique...

- Gestion des ressources humaines et modernisation des circuits RH
- Organisation des concours de recrutement
- Formation professionnelle initiale et continue
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de grands projets informatiques
- Transformation numérique de l'État : offres en ligne, qualité des référentiels de données
- Gestion et exploitation des données produites par la DGFiP
- Gestion du budget
- Organisation du réseau avec 4900 services répartis sur l'ensemble du territoire



Nos missions: les missions transverses

Quelques grands projets

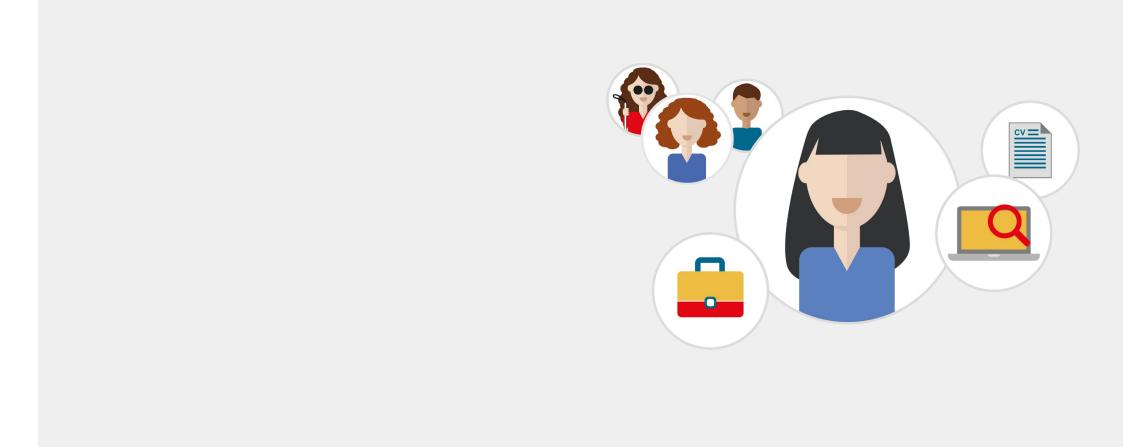
- Le Nouveau réseau de proximité: pour une meilleure répartition des services sur les territoires et un meilleur accès pour les usagers
- Le datalake: entrepôt informatique de l'ensemble des données de la DGFiP, pour un accès centralisé et sécurisé aux données et l'optimisation de leur croisement
- L'ENSAP (Espace numérique sécurisé de l'agent public): un espace sécurisé de dématérialisation des bulletins de paye et de fonctionnalités liées à la retraite

Chiffres essentiels

- En 2019, 5 042 places aux différents concours et examens, internes et externes
- 100 104 agents, dont 58,8 % de femmes
- 4 900 services répartis sur l'ensemble du territoire
- En 2019, trois nouveaux projets primés au Fonds de transformation de l'action publique :
 - E-contacts Plus (projet d'assistant virtuel)
 - Lac de données et API Management
 - Infocentre des établissements publics nationaux



2. Rejoindre la DGFiP





La DGFiP recrute

2 768 postes offerts en externe en 2019

Par concours

Des concours de tous niveaux, du brevet au bac +3 et plus :

- Concours de catégorie C (agent des Finances publiques), avec le DNB
- Concours de catégorie B (contrôleur des Finances publiques) , avec le baccalauréat
- Concours de catégorie A (inspecteur des Finances publiques), avec un bac
 +3

Hors concours

- Recrutement de contractuels pour certains profils particuliers
- Contrats d'apprentissage
- Recrutement spécifique handicap
- Contrats PACTE pour l'insertion des jeunes de 16 à 26 ans



Le concours de catégorie A

Pour devenir inspecteur(trice) des Finances publiques

Le concours

- Accessible à partir du bac +3
- Admissibilité : 2 épreuves écrites
- Admission : 2 épreuves orales et 1 épreuve écrite

La formation et les métiers

- 12 mois de formation rémunérée (8 mois en établissement, formation pratique probatoire de 3 mois)
- 3 établissements de formation (Noisiel, Clermont-Ferrand, Toulouse)
- Une première affectation connue dès minovembre
- Accès à des métiers variés : vérificateur, conseil aux collectivités, évaluateur du Domaine, chargé de mission entreprises en difficulté, rédacteur en administration centrale...



Les épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite n° 1 – Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières.

Cette épreuve est destinée à vérifier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des conclusions et/ou formuler des propositions.

Durée: 4 h – coefficient 7 (note inférieure à 5 sur 20 éliminatoire)

Épreuve écrite n° 2 (au choix du candidat lors de l'inscription)

- 1 droit constitutionnel et administratif : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.
- 2 institutions, droit et politiques communautaires : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.
- 3 droit civil et procédures civiles : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.
- 4 droit des affaires : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.
- 5 analyse économique : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.
- 6 économétrie et statistique : résolution d'un ou plusieurs problèmes.
- 7 mathématiques : résolution d'un ou plusieurs problèmes.
- 8 gestion comptable et analyse financière : résolution d'un ou plusieurs problèmes et/ou cas pratiques.
- 9 finances et gestion publiques : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.

Durée: 3 h – coefficient 5 (note inférieure à 5 sur 20 éliminatoire).



Les épreuves d'admission

Épreuve orale n° 1 – Entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions d'inspecteur.

L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat, durant environ 5 minutes, de son parcours. Il se poursuit par un échange avec le jury notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

Durée : 30 mn ; coefficient 6 (note inférieure à 5 sur 20 éliminatoire).

Épreuve orale n° 2

Exposé sur un sujet parmi deux tirés au sort sur une option de l'épreuve écrite d'admissibilité n° 2, suivi de questions en rapport avec le sujet traité et/ou le programme de l'option.

Durée : préparation de 20 mn ; exposé et questions : 20 mn - coefficient 4 (note inférieure à 5 sur 20 éliminatoire).

Épreuve écrite n° 3

Traduction sans dictionnaire d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien.

Durée: 1 h 30 - coefficient 1 - pas de note éliminatoire.



L'inscription au concours

Inscription en ligne

Accessible via le site du ministère de l'économie, des finances et de la relance :



economie.gouv.fr / espace recrutement

- 6 septembre 2021
 Ouverture du concours externe d'inspecteur des Finances publiques
- 4 octobre 2021Clôture des inscriptions
- 8 et 9 novembre 2021 Épreuves écrites
- 14 Janvier 2022
 Notification des résultats
 d'admissibilité
- Du 7 au 18 mars 2022 Épreuves orales
- 25 mars 2022 Notification des résultats d'admission



La formation à l'issue du concours



Le déroulement de la formation

Septembre à novembre :

formation « socle » commune à tous :

management, comptabilité générale, présentation des missions de la DGFIP et finances publiques, enseignements juridiques, informatique et culture numérique, rédaction administrative - recherche documentaire et de l'information.

- **Novembre:** connaissance du service d'affectation
 - **Décembre à avril :** formation en fonction du métier qui sera exercé
 - Mai à juillet : formation pratique probatoire dans le département d'affectation
 - **Septembre N+1:** titularisation et prise de poste



Rémunérations et carrières

Une rémunération attractive

27 432 € / an

Rémunération annuelle nette à l'issue de la formation, calculée au 01/01/2020, affectation IDF, hors indemnités spécifiques

Des possibilités de mutation sur l'ensemble du territoire (géographique) et des possibilités de mobilités fonctionnelles à équivalence de grade (changement de métier)

Des possibilités d'évolution de carrière

Accès aux fonctions d'encadrement supérieur





Recrutée inspectrice des Finances publiques,

je suis maintenant responsable de l'action économique à la DGFiP.

Mon équipe contribue chaque année à soutenir l'activité de près de 3000 entreprises sur tout le territoire. "

66 Recruté inspecteur

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

9 ans

ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES

6 ans

ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

63 8488 €/an

5 ans

INSPECTEUR PRINCIPAL 52 358 €/an

5 ans

8 €/an

INSPECTEUR-

Généraliste / Analyste / Programmeur systèmes d'exploitation

27 432 €/an

INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE

51 433 €/an

INSPECTEUR
DIVISIONNAIRE
CLASSE NORMALE

48 917 €/an

13 ans

Recrutée inspectrice des Finances publiques,

66 Recruté inspecteur

des Finances publiques, je dirige aujourd'hui l'agence

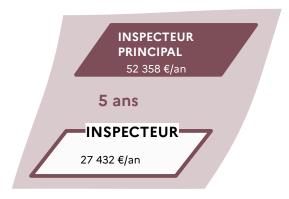
je suis maintenant responsable de la modernisation des méthodes pour la fiscalité des professionnels en France.

Mon équipe pilote un réseau de plus de 600 services en charge de la fiscalité des entreprises."









Focus sur le concours d'inspecteur principal

Accès à un emploi de catégorie A+

Concours exclusivement interne après 5 années d'ancienneté dans le grade d'inspecteur des Finances publiques

Une **préparation interne** à la DGFiP organisée sur une année proposée à tous les candidats

Les épreuves

Épreuves d'admissibilité :

- Une note administrative
- Une épreuve professionnelle à option

Épreuves d'admission :

- Entretien libre avec le jury à partir de l'expérience du candidat
- ► Entretien de mise en situation



Exemples de métiers exercés à la DGFiP par un inspecteur des Finances publiques

Responsable d'une équipe dans un service des impôts de particuliers ou des entreprises

Chef d'une équipe en charge du contrôle et du paiement des dépenses des ordonnateurs dans un service de dépenses de l'État d'une direction territoriale Expert dans un pôle de recouvrement spécialisé pour traiter des dossiers à fort enjeu

Responsable d'une équipe chargée de la mise à jour du plan cadastral Vérificateur pour effectuer des

contrôles fiscaux d'entreprises ou de particuliers

Animateur Agile au sein de la délégation à la transformation numérique Rédacteur dans une direction territoriale ou en administration centrale

Responsable d'une équipe chargée de la tenue de la comptabilité, dans un service de comptabilité de l'État d'une direction territoriale



Pour nous rejoindre

Nous contacter

enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (8h30-16h30)

En savoir plus

Impots.gouv.fr > Nous rejoindre

www.impots.gouv.fr/portail/recrutement









@dgfip_officiel
@ENFiP_officiel

S'inscrire au concours

https://concours.dgfip.finances.gouv.fr